



# ADEMA

## Procès-verbal Conseil d'Administration

08/10/2022

### Au sommaire :

- Retour sur les témoignages à posteriori du WEC concernant l'attitude problématique de deux personnes.
- Actions de l'ADEMA concernant la mobilisation du 14 octobre contre la mise en place de la 4<sup>e</sup> année de médecine générale en zone sous dense.
- Point ski.

- **Retour sur les témoignages à posteriori du WEC concernant l'attitude problématique de deux personnes.**

### Personne n°1 :

*Témoignages concernant M. X : Noms anonymisés par Maxime afin de protéger les personnes impliquées et les membres du bureau d'éventuelles accusations futures de diffamation. Aucun nom, ni de victime, ni d'agresseur supposé, ni de témoin n'a ainsi été communiqué au cours de ce CA !*

Confidentiel

Motion : Refus définitif de l'adhésion de M.X et faire remonter les faits au Pr.Lerolle

Ne prend pas part au vote	S'abstient	Contre	Pour
0	0	0	23

La motion suivante : Refus définitif de l'adhésion de M.X et faire remonter les faits au Pr.Lerolle a été adopté à l'unanimité.



Personne n°2 :

*Témoignages concernant M. Y : Noms anonymisés par Maxime afin de protéger les personnes impliquées et les membres du bureau d'éventuelles accusations futures de diffamation. Aucun nom, ni de victime, ni d'agresseur supposé, ni de témoin n'a ainsi été communiqué au cours de ce CA !*

Confidentiel

Les témoins sont venus voir Maxime en tant que Trusted People et les faits ont été remonté à l'équipe organisatrice durant l'évènement. Il y a donc une notion de flagrant délit.

Motion : Refus définitif de l'adhésion de M.Y et faire remonter les faits au Pr.Lerolle

Ne prend pas part au vote	S'abstient	Contre	Pour
0	0	0	23

La motion suivante : Refus définitif de l'adhésion de M.Y et faire remonter les faits au Pr.Lerolle a été adopté à l'unanimité.



# ADEMA

## Procès-verbal Conseil d'Administration

- **Actions de l'ADEMA concernant la mobilisation du 14 octobre contre la mise en place de la 4<sup>e</sup> année de médecine générale en zone sous dense**

Avant de parler des actions de l'ADEMA, Charlotte a fourni quelques explications sur cette 4<sup>e</sup> année d'internat de médecine générale :

L'ANEMF a voté une motion d'urgence pour une grève le vendredi 14 octobre 2022 contre la réforme susdite. L'objectif de cette dernière est de créer un 3<sup>e</sup> cycle dit de consolidation (existant déjà dans les autres spécialités) en rajoutant une année à l'internat de médecine générale. Cette 4<sup>e</sup> année serait en ambulatoire et les internes seraient fortement incités voire obligés d'aller effectuer cette dernière année dans des zones sous-denses qui manquent de budget et de maîtres de stage. Cette réforme prévoit également l'interdiction de l'intérim pour les médecins généralistes.

Dans ce cadre, l'ADEMA soutient la mobilisation du 14 octobre 2022. Et mène différentes actions :

- Interview avec le Courrier de l'Ouest et RCG le 04/08/2022
- Interview prochaine avec Ouest-France le 11/10/2022
- Interview possible avec TV10 Angers (en attente de réponse)
- Rencontre possible avec des parlementaires notamment Philippe BOLO, député de la 7<sup>e</sup> circonscription du Maine et Loire

Motion : L'ADEMA organisera la manifestation des étudiants en médecine et des médecins du vendredi 14 octobre prochain contre la mise en place d'une 4<sup>e</sup> année coercitive au DES de médecine générale. Cela signifie que Maxime la déclare à la préfecture de police, à la mairie et que l'ADEMA en prend la responsabilité légale.

Ne prennent pas part au vote	Abstention	Contre	Pour	Total
0	3	1	13	17

La motion suivante : L'ADEMA organisera la manifestation des étudiants en médecine et des médecins du vendredi 14 octobre prochain contre la mise en place d'une 4<sup>e</sup> année coercitive au DES de médecine générale. Cela signifie que Maxime la déclare à la préfecture de police, à la mairie et que l'ADEMA en prend la responsabilité légale a été adopté à l'unanimité moins 4 voix.

Voici le planning de la journée :

- 8h30 : Rendez-vous sur les marches de la chapelle du CHU pour faire une photo générale en blouse blanche
- 9h : Départ d'un bus pour aller manifester au ministère de la Santé et de la Prévention à Paris à 14h.
- 9h : Début d'un rapide circuit dans le CHU pour ceux étant restés à Angers.
- 10h : Sit-in sur le parvis de la chapelle jusqu'en fin de matinée.



Evidemment toute cette mobilisation serait non violente, légale et déclarée : Aux doyens (déjà fait) ; au CHU (déjà fait) aux chefs de service, en sachant que beaucoup d'entre eux soutiennent cette mobilisation (déjà fait) ; à la mairie et à la préfecture de Police (à faire)

NB : Dans tous les cas, l'ADEMA soutiendra cette mobilisation et cette grève puisque c'est l'avis majoritaire des étudiants que nous représentons.

- **Point ski**

Il ne reste que 4 places (au jour de la rédaction du Compte Rendu, l'entièreté des places ont été vendu).

Les inscriptions ont très bien fonctionné, si bien que nous allons pouvoir payer l'échéance de décembre avec l'argent que nous allons récolter en octobre/novembre donc nous allons décaler l'échéance de début décembre à fin décembre pour permettre aux étudiants de payer cette dernière échéance avec l'argent éventuellement reçu à Noël.

A la place de l'échéance début décembre, sera organisé la vente des sweat Médecine qui pourront donc être offerts à Noël.

Fait par Thomas ALLAIRE, le 11/10/2022 à Angers (49).

Président de l'association  
Maxime BELLIN

Secrétaire général de l'association  
Thomas ALLAIRE

Conseil de Surveillance  
Léa RONCIN